

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, tenue au lieu et à l'heure ordinaire des séances du conseil le **12 novembre 2019 à 20h00**, sous la présidence de Madame Julie Lemieux, mairesse.

Étaient présents les conseillers : M. Steven Strong-Gallant
M. Réjean Sauvé
Mme Aline Nault
M. Alexandre Zalac
M. Willy Mouzon

Était absente la conseillère : Mme Isabelle Paré

Madame Fanny Grosz, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente et agit comme secrétaire d'assemblée.

Madame Karine Jolicoeur, secrétaire-trésorière adjointe, est également présente.

Avant de débiter la séance, Madame la mairesse souhaite la bienvenue à l'assemblée.

273-11-19
Ouverture de la séance

Le quorum étant atteint, Madame Julie Lemieux, mairesse, ouvre la séance du 12 novembre 2019 à 20h01.

274-11-19
Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, en modifiant le point 16, en ajoutant le point 21 et en retirant le point 19 :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 octobre 2019

ADMINISTRATION

4. Fermeture du bureau municipal pour le temps des fêtes
5. Adoption du calendrier des séances du Conseil pour l'année 2020
6. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
7. Ajout de protections à l'assurance MMQ et renouvellement pour l'année 2020
8. Renouvellement du contrat de service avec Michel Brazeau pour l'année 2020
9. Commande des médailles de chiens pour l'année 2020

LOISIRS ET CULTURE

10. Fête d'hiver au Parc Cavaleri

FINANCES

11. Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser
12. Approbation des comptes payés et à payer
13. Dépôt des états comparatifs
14. Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration
15. Autorisation de virements de crédits
16. Autorisation de paiement **de 3** factures de Municonseil avocats
17. Autorisation de paiement d'une facture de Xerox
18. Autorisation de modifier un compte de taxes

GESTION DU TERRITOIRE

19. Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA) (*sujet retiré*)

20. Demande de dérogation mineure concernant la normalisation de la marge arrière du bâtiment principal situé au 917, rue des Hérons

SUJETS ADDITIONNELS

21. Autorisation de paiement d'une facture de Palace Royal

CORRESPONDANCE

POINTS D'INFORMATION

PÉRIODE DE QUESTIONS

22. Levée de l'assemblée

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

275-11-19

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 octobre 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 08 octobre 2019 a été remise à chaque membre du Conseil au moins 72 heures avant la présente séance et que tous les conseillers présents déclarent l'avoir lu, une dispense de lecture est accordée.

IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 08 octobre 2019 soit approuvé tel que présenté.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADMINISTRATION

276-11-19

Fermeture du bureau municipal pour le temps des fêtes

CONSIDÉRANT la Politique de vacances des employés municipaux qui permet deux semaines de vacances pendant la période des fêtes ;

IL EST RÉSOLU,

QUE le bureau municipal sera fermé à compter du jeudi 19 décembre 2019 à 16h30 et que les services reprendront le lundi 06 janvier 2020 à 8h30.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

277-11-19

Adoption du calendrier des séances du Conseil pour l'année 2020

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le Conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune ;

IL EST RÉSOLU,

QUE chaque séance se tiendra à 20h00 au Centre communautaire situé au 769, route Principale à Très-Saint-Rédempteur ;

QUE le calendrier des séances pour l'année 2020 soit adopté tel que suit :

14 janvier 2020	14 juillet 2020
11 février 2020	11 août 2020
10 mars 2020	08 septembre 2020
14 avril 2020	13 octobre 2020
12 mai 2020	10 novembre 2020
09 juin 2020	08 décembre 2020

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil nommés ci-dessous sont déposées :

Madame Julie Lemieux, Mairesse,
Monsieur Steven Strong-Gallant, Conseiller,
Madame Isabelle Paré, Conseillère,
Monsieur Réjean Sauvé, Conseiller,
Madame Aline Nault, Conseillère,
Monsieur Alexandre Zalac, Conseiller,
Monsieur Willy Mouzon, Conseiller.

278-11-19

Ajout de protections à l'assurance MMQ et renouvellement pour l'année 2020

CONSIDÉRANT que le contrat d'assurance du Groupe Ultima (représentant de la Mutuelle des Municipalités du Québec – MMQ) arrive à échéance le 31 décembre 2019 et qu'il y a lieu de le renouveler pour l'année 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil souhaite procéder à l'ajout de nouvelles garanties à compter du 1^{er} janvier 2020 ;

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER le contrat d'assurance avec le Groupe Ultima (représentant de la MMQ) pour l'année 2020 au montant de 10 497,00 \$, taxes incluses,

DE DEMANDER l'ajout des protections suivantes à compter du 1^{er} janvier 2020 :

- Responsabilité civile complémentaire à 3.000.000 \$ (surprime de 1 151,00 \$, taxes incluses),
- Frais de justice à hauteur de 100 000 \$ (surprime de 382,00 \$, taxes incluses).

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

279-11-19

Renouvellement du contrat de service avec Michel Brazeau pour l'année 2020

CONSIDÉRANT le contrat de service conclu entre la municipalité et M. Michel Brazeau pour des services de conciergerie et de menus travaux d'entretien et de réparations pour l'année 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE les parties souhaitent renouveler le contrat pour l'année 2020 avec révision des conditions de paiement ;

IL EST RÉSOLU,

DE RENOUVELER le contrat de service avec M. Michel Brazeau pour les services de conciergerie et de menus travaux d'entretien et de réparations pour l'année 2020,

QUE les conditions de paiement soient révisées afin de prévoir une augmentation de 2% par rapport au contrat de l'année 2019, sauf pour les déplacements kilométriques qui seront défrayés à hauteur de 0,50\$ par kilomètre pour tout déplacement en dehors des limites de la municipalité,

D'AUTORISER la mairesse Julie Lemieux et la directrice générale Fanny Grosz à signer le contrat.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

280-11-19

Commande des médailles de chiens pour l'année 2020

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la commande des médailles de chiens pour l'année 2020 auprès de l'entreprise Les Médailles Lanaudière, pour un montant de 136,00 \$, taxes en sus.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOISIRS ET CULTURE

281-11-19

Fête d'hiver au Parc Cavaleri

CONSIDÉRANT la demande faite par plusieurs citoyens de pouvoir organiser une petite fête au Parc Cavaleri à la fin du mois de décembre pour marquer le début du temps des fêtes ;

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER la tenue de cette activité,

QUE la municipalité réserve un budget maximum de 600 \$ pour la location d'une calèche et de deux chevaux.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	

Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	
---------------------	--------------	---	--

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FINANCES

Dépôt du rapport des dépenses de la directrice générale en vertu de la délégation du pouvoir de dépenser

Une copie du rapport de Mme Fanny Grosz, directrice générale, est déposée au conseil.

Certificat de disponibilité de crédit

Je soussignée, Fanny Grosz, certifie par les présentes que la municipalité de Très-Saint-Rédempteur a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois de novembre 2019.

282-11-19

Approbation des comptes payés et à payer

CONSIDÉRANT QUE les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir les dépenses suivantes sont disponibles ;

IL EST RÉSOLU d'approuver et de payer les comptes suivants :

Chèques nos C1900232 à C1900254	47 474,27 \$
Paiement AccèsD L1900148 à L1900158	7 968,70 \$
Chèques de salaires nos D1900157 à D1900175	11 778,71 \$

GRAND TOTAL	<u>67 221,68 \$</u>
--------------------	----------------------------

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Dépôt des états comparatifs des revenus et des dépenses

Madame Fanny Grosz, Directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose les deux états comparatifs tel que prévu par l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

283-11-19

Reddition de comptes – Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV) ;

CONSIDÉRANT QUE les formulaires de reddition de comptes V-0321 ont été dûment remplis pour les programmes PPA-ES et PPA-CE ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV ;

CONSIDÉRANT QUE le réseau routier pour lequel une aide financière est octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV ;

IL EST RÉSOLU,

D'APPROUVER les dépenses d'un montant de 32 322,50 \$, taxes en sus, pour le programme PPA-ES et d'un montant de 6 381,35 \$, taxes en sus, pour le programme PPA-CE, ces dépenses étant relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents

admissibles mentionnés sur les formulaires V-0321, conformément aux exigences du Ministère des Transports du Québec,

QU'il soit demandé qu'une partie du montant des travaux réalisés dans le cadre du programme PPA-ES et dépassant le montant de l'aide financière accordée soit transférée sur le programme PPA-CE pour lequel le montant des travaux réalisés est inférieur au montant de l'aide financière accordée.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

284-11-19

Autorisation de virements de crédits

IL EST RÉSOLU,

QUE la directrice générale soit autorisée à procéder aux virements de crédits nécessaires aux postes budgétaires suivants :

- un montant de 180 \$ est transféré du poste budgétaire 02-130-00-419 « Gestion des archives, bureautique » au poste budgétaire 02-130-00-332 « Téléphone cellulaire »,
- un montant de 3 700 \$ est transféré du poste budgétaire 02-130-00-161 « Secrétaire-réceptionniste » au poste budgétaire 02-130-00-151 « Secrétaire-adjointe ».

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

285-11-19

Autorisation de paiement de 3 factures de Municonseil avocats

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 10335 d'un montant de 630,00 \$ (taxes en sus),

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 10602 d'un montant de 318,08 \$ (taxes en sus),

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 10603 d'un montant de 2 752,00 \$ (taxes en sus),

à Municonseil avocats.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

286-11-19

Autorisation de paiement d'une facture de Xerox

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture numéro 50094397 d'un montant de 1 696,32 \$, taxes en sus, à Xerox pour la location du photocopieur pour un an.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré		ABSENTE
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

287-11-19

Autorisation de modifier un compte de taxes

CONSIDÉRANT QUE le montant restant à percevoir sur le 1^{er} versement de taxes de l'année 2019 pour le matricule 3833 51 6458 0 000 0000 est inférieur à 1 \$,

IL EST RÉSOLU,

DE MODIFIER le compte de taxes du matricule 3833 51 6458 0 000 0000 afin de supprimer l'arriéré de taxes de l'année 2019 qui est inférieur à 1 \$, ainsi que les intérêts de retard correspondants.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré		ABSENTE
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GESTION DU TERRITOIRE

Présentation d'un projet dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air (PSSPA)

Sujet retiré.

288-11-19

Demande de dérogation mineure concernant la normalisation de la marge arrière du bâtiment principal situé au 917, rue des Hérons

CONSIDÉRANT la présentation au Comité Consultatif d'Urbanisme (CCU) du 31 octobre 2019 d'une demande de dérogation mineure concernant la normalisation de la marge arrière du bâtiment principal situé au 917, rue des Hérons ;

CONSIDÉRANT QUE la propriété visée fait partie de la zone RA-9 qui exige une marge arrière minimum de 7,6 mètres ;

CONSIDÉRANT QUE la marge arrière actuelle du bâtiment principal se situe à 4,96 mètres des limites de propriété voisines ;

CONSIDÉRANT QUE le terrain voisin a été aménagé après l'implantation du bâtiment principal du 917, rue des Hérons ;

CONSIDÉRANT QUE l'installation actuelle ne porte pas atteinte à la jouissance du droit de propriété des propriétaires voisins ;

CONSIDÉRANT QUE le projet déjà construit respectait le plan d'urbanisme en vigueur lors de sa construction ;

CONSIDÉRANT QUE le nouvel acheteur fait preuve de bonne foi en déclarant ce problème sur sa nouvelle propriété et en faisant les démarches pour normaliser la situation ;

CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme au règlement numéro 168 portant sur les dérogations mineures ;

IL EST RÉSOLU,

QUE suite à la recommandation du CCU, le Conseil approuve la demande de dérogation mineure visant à normaliser la marge arrière du bâtiment principal du 917, rue des Hérons.

Avant de procéder au vote, Mme la Mairesse demande à M. Réjean Sauvé, Conseiller municipal et Président du CCU, d'apporter quelques précisions complémentaires sur l'historique de ce dossier.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SUJETS ADDITIONNELS

289-11-19

Autorisation de paiement d'une facture de Palace Royal

IL EST RÉSOLU,

D'AUTORISER le paiement de la facture correspondant à la réservation numéro 4446300 d'un montant de 1 458,25 \$ (taxes incluses) à Palace Royal pour la réservation des nuits d'hôtel et le stationnement lors du Congrès de la FQM 2019 auquel ont participé Mmes Lemieux et Paré.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CORRESPONDANCE

Aucune.

POINTS D'INFORMATION

Aucun.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la Mairesse ouvre la période de questions à 20h16 et invite les personnes présentes à s'exprimer.

290-11-19

Levée de l'assemblée

Il est proposé et résolu de lever la séance à 20h32.

		POUR	CONTRE
Mairesse	Julie Lemieux		
Conseiller siège #1	Steven Strong-Gallant	X	
Conseillère siège #2	Isabelle Paré	ABSENTE	
Conseiller siège #3	Réjean Sauvé	X	
Conseillère siège #4	Aline Nault	X	
Conseiller siège #5	Alexandre Zalac	X	
Conseiller siège #6	Willy Mouzon	X	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

La séance est levée à 20h32.

Julie Lemieux, mairesse

Fanny Grosz, directrice générale
et secrétaire-trésorière

Je soussignée, Julie Lemieux, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 du Code Municipal.

Julie Lemieux, mairesse